

# Tarifs fédéraux (saison 2018-2019)



## 1. Clubs

	Civils	Scolaires
Affiliation	46 €	20 €
Première année d'affiliation	15 €	

## 2. Joueurs

	Montant	Part FFSc	Part Comité
Licence	40 €	30 €	10 €
Licence-découverte (1 <sup>er</sup> saison d'affiliation uniquement) *	20 €	14 €	6 €
Licence Espoir (18-25 ans : nés entre 1993 et 2000)	12 €	7 €	5 €
Licence Jeune (moins de 18 ans : nés en 2001 et après) **	8 €	5 €	3 €
Licence-jour pour les tournois classiques ***	5 €	5 €	0 €

\* La licence-découverte prise après le Championnat de France Promotion (Vichy) reste valable pour la saison suivante

\*\* Pour les poussins (nés en 2008 et après), la licence à 8 € est obligatoire pour participer aux épreuves fédérales

\*\*\* La licence-jour donne droit à 5 € de réduction pour la prise d'une licence "complète" dans les deux mois suivants

Les redevances fédérales doivent être envoyées à :  
**16 bd de la Pomme**  
**13011 Marseille**  
 en précisant l'objet de votre envoi :  
**FFSc - Clubs**  
**FFSc - Licences**  
 ou **FFSc - Compta TH**

## 3. Tournois : montant maximal d'inscription par joueur et par partie

	Montant	La dotation comprend :
Tournois dotés, dotation au minimum égale à 20% des droits d'engagement	10 €	la dotation au mérite et les trophées,
Tournois dotés, dotation au minimum égale à 15% des droits d'engagement	9 €	les cadeaux communs et les tirages au sort.
Tournois dotés, dotation au minimum égale à 10% des droits d'engagement	8 €	Pour les <b>Espoirs</b> , réduction d'au moins 50%
Tournois non dotés	7 €	Pour les <b>moins de 18 ans</b> , réduction d'au moins 75%

## 4. Redevances : montant par joueur et par épreuve

	Part FISF	Part FFSc	Part Comité
<b>Duplicata</b>			
TH en 3 parties		3 €	
TH en 4, 5, 6 ou 7 parties		3€+0,5€/part	
TH en 2 parties		2 €	
TH "catégoriels" en 2 parties (réservés à certaines séries ou catégories d'âge)		1 €	
Phases CdF, qualif VerDiam, simultanés nationaux (VerDiam, handicap)		3 €	
Simultanés mondiaux (blitz, 3 minutes, semi-rapides) <sup>(1)</sup>	0,50 €/partie	3 € - part FISF	
<sup>(1)</sup> Les comités envoient les 3€ à la FFSc, qui reverse la part de la FISF (0,50€/joueur/partie)			
Simultanés Fédéraux		0,75 €	
Simultanés Permanents		0,50 €	0,25 ou 0,50 €
Interclubs (montant par équipe de 7 joueurs)		20 €	
Interclubs (montant par équipe de 5 joueurs)		15 €	
<b>Classique</b>			
TH et masters		1,5 €	
Interclubs (montant par équipe de 3 joueurs)		7,5 €	

TH en plus de 3 parties :

TH4 : 3,5€ - TH5 : 4€ - TH6 : 4,5€ - TH7 : 5€

Tout joueur de plus de 25 ans figurant au

classement final donne lieu à redevance, y compris les joueurs invités.

Pour les moins de 25 ans,

aucune redevance fédérale n'est due.

Le montant des redevances comité, est défini librement par chaque ligue et comité, sauf s'il y a consigne fédérale. Cette décision peut être prise en bureau, CA, ou AG, mais doit être portée à la connaissance de tous les joueurs.

## Règles d'exonération de la redevance fédérale

- UN SEUL championnat régional (TH3) par comité ou ligue est exonéré.
- UN SEUL championnat départemental (TH2 ou TH3) par département est exonéré.

### Précisions :

- Pour les comités composés d'un seul département et pour les ligues, un seul championnat (régional ou départemental) est exonéré.
- UN SEUL TITRE peut être décerné par département : en cas de département partagé, les comités concernés organiseront une seule épreuve commune.
- Les championnats régionaux ou départementaux spécifiques (parties originales, semi-rapides, blitz,...) ne sont pas exonérés.
- Les championnats régionaux et départementaux pouvant être open, seuls les joueurs ayant droit au titre donnent lieu à exonération :

la redevance est due pour les joueurs extérieurs au comité (ligue) ou au département, à partir du 6ème (les 5 premiers sont exonérés).

- Après accord de la FFSc, les tournois au profit d'une association à but humanitaire (même définition que pour les impôts) sont exonérés.
- Les tournois au profit du financement de l'activité Scrabble des Jeunes et Scolaires sont exonérés.

### Précisions :

- Les tournois "au profit de" doivent donner lieu à un reçu de l'organisation bénéficiaire, qui sera transmis à la fédération.
- Les tournois au bénéfice d'une autre activité que le scrabble (voyage, MJC,...) ne sont pas exonérés.

- Les tournois en paires sont exonérés.

- Dans le cadre d'un festival, les "petits" tournois du festival sont exonérés de la redevance fédérale.

Seul le tournoi ayant la plus grosse fréquentation donne lieu à une redevance fédérale : 3 € pour un TH2 ou TH3, 3,50 € pour un TH4, 4€ pour un TH5,...

## 5. Annonces dans Scrabblorama

	Montant
<b>Tournois (facultatif)</b>	
1/4 de page maximum	40 €
1/2 page	80 €
1 page entière	150 €

### Semaines de Simultanés ou autres (obligatoire)

Mêmes tarifs que pour les tournois 40 - 80 - 150 €